



ATTESTATION D'ASSURANCE HABITATION

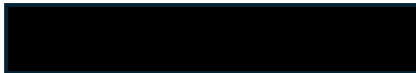
EXEMPLE



24/7 alphaassurances.com
1 888 525-7428

CLIENT N° :
POLICE N° :
DATE D'ÉM :
DURÉE : 01 AOUT 2025 - 01 AOUT 2026

ASSURÉ



TERME DE LA COUVERTURE

DU 01 AOUT 2025 AU 01 AOUT 2026
À 0 h 01, heure normale à l'adresse stipulée aux présentes.

DATE DE PRISE D'EFFET : 27 AVRIL 2026

LIEUX ASSURÉS - EMPLACEMENT 1



AFFECTATION : Propriétaire Occupant
(Aucune activité professionnelle non déclarée n'est exercée sur ces lieux)

CHAUFFAGE PRINCIPAL : Électricité
CHAUFFAGE AUXILIAIRE : Aucun

NOMBRE DE LOGIS :

BORNE INCENDIE (- 300m) : Oui CASERNE POMPIERS (- 8km) : Oui SYSTÈME D'ALARME : Aucun

INDEMNITÉ PAYABLE À : CAISSE DESJARDINS DE TROIS-RIVIERES, 5625 BOUL JEAN-XXIII, TROIS-RIVIERES, QC, G8Z4B2

(S'il s'agit d'une créance hypothécaire, la clause hypothécaire au verso s'applique.)

PROTECTIONS

Note importante : Ce document n'est pas le contrat d'assurance. Il est émis à titre d'information, sous réserve de toutes les dispositions, exclusions et conditions du contrat.

Propriétaire Occupant - Distinction

ASSURANCE DES BIENS

Garantie A - Bâtiment d'habitation
Garantie B - Dépendances
Garantie C - Biens meubles (contenu)
Garantie D - Frais de subsistance supplémentaires et valeur locative

FRANCHISE (\$)

MONTANT
D'ASSURANCE (\$)

1 000 557 000

ASSURANCE RESPONSABILITÉ

Garantie E - Responsabilité civile (par sinistre)
Garantie F - Remboursement volontaire des frais médicaux et d'obsèques (par personne)
Garantie G - Règlement volontaire des dommages matériels (par sinistre)
Garantie suppl. - Indemnisation volontaire des employés de maison

2 000 000
5 000
1 000
incl.

AVENANTS ET CONDITIONS

DG DISPOSITIONS GÉNÉRALES

AL-04.07	Refoulement ou débordement d'eau accidentel	1 000	25 000
AL-06	Incendie consécutif à un tremblement de terre	1 000	
AL-22	Poids de la neige et/ou de la glace	1 000	
AL-24	Modification aux modalités de règlement en cas de dommages causés à la toiture par le vent ou la grêle	1 000	
AL-44	Domages d'eau - Eau au-dessus du sol	1 000	25 000
AL-45	Bris d'entrée d'eau	1 000	10 000
AL-57	DELTA Assistance habitation évoluée		
CM-29	Responsabilité civile étudiant - La responsabilité civile est couverte au 615-1-240 RUE TERRILL, SHERBROOKE, QC, J1E3G5 au nom de (étudiant(e)).		
AL-08.01	Montant de garantie unique (représentant le total des Garanties A, B, C et D)	1 000	1 114 000
AL-62	Valeur à neuf garantie		
CM-1	Assurance valeur à neuf (Biens Meubles) selon la franchise au contrat	1 000	
CM-2	Protection contre l'inflation (Bâtiment)		

EXEMPLE



BANQUE NATIONALE
ASSURANCES Auto | Habitation

Souscrit par La Compagnie d'assurance Belair inc.
(La Compagnie/L'Assureur)

Assuré désigné/Adresse postale



Assurance habitation

Numéro de police

Raison de l'émission
Renouvellement

Durée du contrat A 00:01 heure locale à l'adresse postale de l'assuré désigné

29 avr. 2026 au 29 avr. 2027

Date de prise d'effet

29 avr. 2026

Questions?

Contactez-nous :

assurances-bnc.ca

1 855 251-2525

service.clientele@assurances-bnc.ca



Garantie des biens (Propriétaires Occupants - Tranquillité Totale)

Vérifiez vos renseignements

Informations pouvant influencer votre prime :

- Nombre d'année(s) assuré avec nous : **14**
- Nombre d'année(s) à cette adresse : **20**
- Activité professionnelle sur les lieux : **Non**

Vos renseignements sont-ils exacts ?

Vérifiez attentivement, car il s'agit d'un facteur important pour vous assurer d'avoir la bonne couverture au juste prix.

Veillez informer un de nos agents d'assurance certifiés de tout changement à votre propriété ou à votre style de vie.

Détails de la propriété :

Années depuis votre dernier sinistre	Protection incendie	Alarme d'incendie / antivol	Hypothèque	Fumeur	Chauffage principal	Chauffage secondaire	Mesures de prévention des dégâts d'eau	Année de construction du bâtiment	Prévention de refoulement d'égout
Aucun sinistre considéré	Moins de 8km d'un poste de pompiers	Aucun	Oui	Non	Plinthe électrique - Électrique	Poêle à combustible solide - Courant	Non	2006	Non
Superficie totale (sous-sol exclu)	Nombre d'unités	Revêtement extérieur	Sous-sol aménagé	Piscine	Revêtement de toiture	Affectation			
1 420 pi ²	1	100% Vinyle, aluminium, etc	Sous-sol fini	Hors-terre ou semi-créusée	Bardeaux d'asphalte	Occupé			

Année de la dernière rénovation :

Installation électrique	Chauffage principal	Plomberie	Réservoir eau chaude	Toit
2006	2006	2006	2006	2019

Garanties	Formulaire	Franchise \$	Montant d'assurance \$	Prime \$
► Garanties de base				
Tranquillité totale	439.0-7	500		1 369
Bâtiment d'habitation	439.0-7	500	443 000	Inclus
<i>Protection contre l'inflation à un taux mensuel de 0.50%.</i>				
Coût de reconstruction du bâtiment garanti	439.0-7			Inclus
Montant d'assurance unique	439.0-7	500	886 000	Inclus
Limitation relative à la toiture	499.1-1			Inclus
Dommages causés par la grêle ou le vent	439.0-7	500		Inclus
Assurance accident: Limite par sinistre	439.0-7		30 000	Inclus
Responsabilité civile	439.0-7		2 000 000	Inclus
► Garanties supplémentaires et garanties facultatives				
Incendie, explosion, fumée suite à un tremblement de terre	335.1-4	500		0
Spa et piscine hors-terre ou semi-créusés	459.0-9	500		59
Franchise - Dommages d'eau causés par le chauffe-eau		5 000		0
Eau du sol, égouts, débordement de cours d'eau	458.4-3	500	60 000	118
Dommages d'eau - Eau au-dessus du sol	458.7-3	500		62
Protection Assistance juridique	484.2-2			0

Prime

Prime totale
\$

Total pour la Police
(excluant les taxes et les frais applicables)

1 608

EXEMPLE

belairdirect.

La Compagnie d'assurance Belair inc.
(La Compagnie/L'Assureur)

Assuré désigné/Adresse postale



Assurance habitation

Numéro de police

[Redacted]

Raison de l'émission
Renouvellement

Durée du contrat A 00:01 heure locale à l'adresse postale de l'assuré désigné

01 jan. 2026 au 01 jan. 2027

Date de prise d'effet

01 jan. 2026

Questions?

Contactez-nous :

belairdirect.com

1 888 270.9111

belairdirect@belairdirect.com



Garantie des biens (Propriétaires Occupants - Tranquillité Totale)

Vérifiez vos renseignements

Informations pouvant influencer votre prime :

- Nombre d'année(s) assuré avec nous : 9
- Nombre d'année(s) à cette adresse : 18
- Activité professionnelle sur les lieux : Oui

Vos renseignements sont-ils exacts ?

Vérifiez attentivement, car il s'agit d'un facteur important pour vous assurer d'avoir la bonne couverture au juste prix.

Veillez informer un de nos agents d'assurance certifiés de tout changement à votre propriété ou à votre style de vie.

Détails de la propriété :

Années depuis votre dernier sinistre	Protection incendie	Alarme d'incendie / antivol	Hypothèque	Fumeur	Chauffage principal	Chauffage secondaire	Mesures de prévention des dégâts d'eau	Année de construction du bâtiment	Prévention de refoulement d'égout
10 ou plus	300 mètres et moins d'un poteau incendie		Oui	Non	Plinthe électrique - Électrique	Foyer à combustible solide - Courant	Non	1976	Non
Superficie totale (sous-sol exclu)	Nombre d'unités	Revêtement extérieur	Sous-sol aménagé	Piscine	Revêtement de toiture	Affectation			
800 pi ²	1	100% Vinyte, aluminium, etc	Sous-sol fini	Non - Aucune piscine	Bardeaux d'asphalte	Occupé			

Année de la dernière rénovation :

Installation électrique	Chauffage principal	Plomberie	Réservoir eau chaude	Toit
-------------------------	---------------------	-----------	----------------------	------

belairdirect.

Garanties	Formulaire	Franchise \$	Montant d'assurance \$	Prime \$
► Garanties de base				
Tranquillité totale	439.0-7	1 000		1 013
Bâtiment d'habitation	439.0-7	1 000	377 000	Inclus
<i>Protection contre l'inflation à un taux mensuel de 0.50%.</i>				
Coût de reconstruction du bâtiment garanti	439.0-7			Inclus
Montant d'assurance unique	439.0-7	1 000	754 000	Inclus
Limitation relative à la toiture	499.1-1			Inclus
Dommages causés par la grêle ou le vent	439.0-7	1 000		Inclus
Assurance accident: Limite par sinistre	439.0-7		30 000	Inclus
Responsabilité civile	439.0-7		1 000 000	Inclus
► Garanties supplémentaires et garanties facultatives				
Incendie, explosion, fumée suite à un tremblement de terre	335.1-4	1 000		0
S.O.S. Identité ^{MD}	462.0-6			24
Eau du sol, égouts, débordement de cours d'eau	458.4-3	1 000	60 000	208
Dommages d'eau - Eau au-dessus du sol	458.7-3	1 000		90
Protection Assistance juridique	484.2-2			0

beneva

EXEMPLE

Attestation d'assurance

Date : Le 08 octobre 2026 Nombre de pages incluant celle-ci : 1
Expéditeur : Centre relation client - Ventes directes et fidélisation
Destinataire :
Télécopieur/Courriel : Téléphone :

Assurance Habitation			
Adresse : 240 RUE TERRILL, SHERBROOKE (QUÉBEC) J1E 3B1			
Adresse du risque(si différente de l'adresse postale) :			
Assureur : Société d'assurance Beneva inc. N° de police :		Durée du contrat : 2026-10-08 au 2027-10-08 Prise d'effet de la transaction : 2026-10-08	
Objet de l'assurance		Formule	Franchise
☐ Propriétaire occupant ☐ Copropriétaire occupant ☒ Locataire occupant ☐ Résidence saisonnière ☐ Propriétaire non-occupant ☐ Caravane stationnaire		☐ Risques spécifiés ☐ Bâtiment - Tous risques / Contenu - Risques spécifiés ☒ Tous risques	1 000 \$
Garanties			
Montant global d'assurance ☐ \$		Bâtiment d'habitation ☐ \$	
Dépendances ☐ \$		Biens meubles (Contenu) ☒ 10 000 \$	
Responsabilité civile ☒ 2 000 000 \$		Responsabilité civile complémentaire ☐ \$	
Avenants			
Piscine hors-terre ou semi-creusée ☐ \$		Piscine creusée ☐ \$	
Spa hors-terre ou semi-creusé ☐ \$		Spa creusé ☐ \$	
Tremblements de terre ☐ \$		Eau au-dessus du sol ☐ \$	
Eau du sol et égouts ☐ \$		Eau du sol, égouts et débordement de cours d'eau ☐ \$	
Égouts ☐ \$		Perte de valeur locative (revenus de loyer) ☐ \$	

EXEMPLE



NUMÉRO DE POLICE : [REDACTED]

CONFIRMATION D'ASSURANCE HABITATION

IMPORTANT : Ce document n'est pas le contrat d'assurance. Il est émis à titre d'information, sous réserve de toutes les dispositions, exclusions et conditions du contrat.

Assuré(s)

[REDACTED]

Adresse

240 rue Terrill UNIT [REDACTED]
Sherbrooke QC J1E 3B1

Période de couverture

En vigueur du 2026-08-01* au 2027-08-01*

Année Mois Jour

Année Mois Jour

*à 0 h 01 selon l'heure normale à l'adresse de l'assuré désigné.

Description de l'emplacement

Adresse du risque : 240 rue Terrill, [REDACTED] Sherbrooke, QC J1E 3B1

Description : Résidence occupée par l'assuré

Nom du produit : Locataire occupant
Formulaires 943 340 et 943 492

Vos garanties

Assujetties aux conditions, limitations et exclusions spécifiées dans votre contrat.

Vos biens assurés

Franchise applicable : 500 \$

Montant
d'assurance \$

Garantie C

15 000

Vos biens meubles, tels que votre mobilier et vos vêtements

Vos biens, ainsi que ceux des étudiants à votre charge, sont couverts selon le coût de remplacement (valeur à neuf) s'ils ne peuvent être réparés.

Limitations particulières

Des limitations de montants d'assurance s'appliquent à certaines catégories de biens, ces sommes constituent le maximum que nous paierons par sinistre couvert pour l'ensemble des biens faisant partie d'une même catégorie, à concurrence du montant prévu à la Garantie C. Dans le cas où un bien fait l'objet de plus d'une limitation, seule la plus basse s'applique.

Pour le vol ou la perte

- | | |
|--|--------|
| • Bijoux, montres, pierres précieuses ou fines et perles | 1 500 |
| • Bicyclettes, électriques ou non, y compris leurs équipements et accessoires (par bicyclette) | 1 500 |
| • Objets d'art, entre autres les tableaux et sculptures. Collections et articles en or ou argent | 20 000 |

Produit le
2026-04-29

Kathy Laplante
Agent en assurance de dommages des particuliers
Desjardins Assurances générales inc.
Agence en assurance de dommages et cabinet de services financiers
C.P. 3500 | Lévis (Québec) G6V 6P9

Téléphone
1 888 277-8726

Page 1 de 3

CONFIRMATION D'ASSURANCE HABITATION

IMPORTANT : Ce document n'est pas le contrat d'assurance. Il est émis à titre d'information, sous réserve de toutes les dispositions, exclusions et conditions du contrat.

Vos biens assurés (suite)

Franchise applicable : 500 \$	Montant d'assurance \$
Pour tous les types de sinistres couverts	
• Souffleuses à neige, tondeuses et tracteurs de jardin avec un maximum de 50 HP (37 kW), et remorques d'équipement, y compris leurs équipements et accessoires	10 000
• Embarcations, y compris leurs équipements, accessoires, moteurs et remorques	1 500
• Biens à usage professionnel	10 000
• Argent, porte-monnaie électroniques, argent de plastique et chèques cadeaux	500
• Biens qui sont en permanence ailleurs qu'à l'adresse assurée	2 000
• Biens d'un parent à votre charge	5 000
Garantie D	3 000

Vos frais supplémentaires si la résidence devient inutilisable

Vos frais supplémentaires pour vous loger, vous nourrir, vous déplacer, et la perte de revenus locatifs, sont couverts pour la durée raisonnable des travaux de réparation de la résidence. Par contre, si vous devez quitter la résidence à la suite d'une interdiction d'accès ou d'un ordre d'évacuation des autorités, un maximum de 30 jours s'applique.

Vos garanties en responsabilité civile

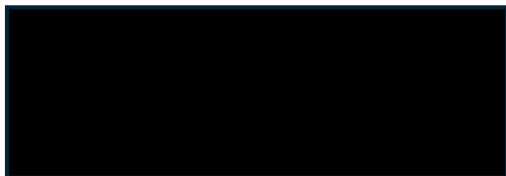
Vous êtes couvert pour les dommages corporels ou matériels que vous causez involontairement à d'autres personnes, dans le cadre de vos activités de vie privée (ex. poursuite judiciaire, arrangement à l'amiable).

Aucune franchise applicable	Montant d'assurance \$
Responsabilité civile - Garantie E	2 000 000
Remboursement volontaire des frais médicaux ou d'obsèques - Garantie F	5 000
Règlement volontaire des dommages matériels - Garantie G	1 000
Indemnisation volontaire des employés de maison - Garantie H	



EXEMPLE

Québec, le 4 mai 2026



Objet : Confirmation d'assurance en responsabilité civile

Numéro de police : [REDACTED]

Bonjour,

En réponse à votre demande, voici les informations relatives à l'assurance responsabilité civile incluse à votre contrat d'assurance habitation :

Nom de l'assuré(e) : [REDACTED]

Montant d'assurance : 2 000 000 \$

Période de couverture : 1er août 2026 au 1er juin 2027

Adresse du lieu couvert : [REDACTED] 240 rue Terrill
Sherbrooke (Québec) J1E 3B1

À noter que ces informations sont assujetties aux clauses inscrites à votre contrat. Il est important de savoir que chaque situation est unique et que des limitations ainsi que des exclusions peuvent s'appliquer.

Votre satisfaction étant au cœur de nos priorités, n'hésitez pas à communiquer avec nous pour obtenir des informations additionnelles.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

L'équipe du Service à la clientèle

Téléphone : 418 650-4600 ou 1 800 463-4382

Télécopieur : 418 650-4612 ou 1 877 650-4612

Courriel : serviceclient@industrielleallianceauto.com



Intact Compagnie d'assurance
2450, rue Girouard Ouest
Saint-Hyacinthe, QC J2S 3B3

EXEMPLE

Durée du contrat
31 oct. 2025 au 31 oct. 2026

Date du relevé
20 mars 2026 17:26

Numéro de police

Votre courtier :

Courtika Assurances Inc.
800, rue Principale
Bureau 205
GRANBY, QC J2G 2Y8
courtika.com
reception@courtika.com
460 372 5801
800 667 4249
Courtier N° 2255



Assurance habitation

Avis - Modification de police

Date de prise d'effet	Description	Montant
20 mars 2026	Solde antérieur	1 416,03 \$
	Modification de police	-131,00
	Frais d'intérêts	-2,24
	Taxe sur les primes d'assurance	-11,79
	Nouveau solde	1 271,00 \$

Les prélèvements seront effectués conformément aux modalités indiquées sur votre relevé.

Assurez-vous d'avoir en tout temps les fonds nécessaires pour couvrir votre paiement évitant ainsi des frais de paiement non honoré.

Des frais d'intérêts de 1,75 % de la prime totale, correspondant à un taux annuel de 3,91 % (pouvant varier selon la législation provinciale applicable ou toute modification apportée à la police, par avenant ou autrement), sont répartis également entre vos paiements mensuels pour la durée de votre police.

Conservez cette partie dans vos dossiers.

Voir verso pour d'autres détails des conditions



Garantie des biens (Propriétaires Occupants - Protection Maximum)

Garanties	Formulaire	Franchise \$	Montant d'assurance \$	Prime \$
► Garanties de base				
Protection maximum	439.0-6	1 000		- 127
Bâtiment d'habitation	439.0-6	1 000	430 000	Inclus
Protection contre l'inflation à un taux mensuel de 0.50%.				
Montant d'assurance unique	439.0-6	1 000	860 000	Inclus
Limitation relative à la toiture	499.1-1			Inclus
Domages causés par la grêle ou le vent		1 000		Inclus
Assurance accident: Limite par sinistre	439.0-6		30 000	Inclus
Responsabilité civile	439.0-6		2 000 000	Inclus
► Garanties supplémentaires et garanties facultatives				
Incendie, explosion, fumée suite à un tremblement de terre	335.1-4	1 000		0
Domages d'eau - Eau du sol, égouts et débordement cours d'eau	458.4-2	1 000	20 000	- 4
Franchise - Domages d'eau causés par le chauffe-eau		5 000		0

Prime

Prime de la modification \$

Total pour la Police
(excluant les taxes et les frais applicables)

- 131

Description de la modification :

Modification de police

Intérêts additionnels (assujettie à la clause hypothécaire)

Type

Assuré désigné

1er créancier hypothécaire



CONDITIONS PARTICULIÈRES

POLICE 12 MOIS

NOM ET ADRESSE DE L'ASSURÉ (Selon leurs intérêts respectifs)	OBJET ET DATE EFFECTIVE
[REDACTED]	Modification Prenant effet le 2 septembre 2025
Prime d'assurance de la police	
Montant de la transaction	
0 \$ (excluant taxes)	

VOTRE COURTIER D'ASSURANCE

PRIMA ASSURANCES INC. (13835)
Numéro de téléphone : 819 714-0274

DURÉE DU CONTRAT

DU : 2025-09-02* AU : 2026-09-02* EXCLUSIVEMENT (*à 0 h 01 selon l'heure normale à l'adresse de l'assuré indiquée ci-haut)

RAISON DE LA MODIFICATION

Changement concernant le(s) créancier(s)



CARACTÉRISTIQUES DU RISQUE 01

• DESCRIPTION :

Résidence principale, 1 logis, construite en 1986
Chauffage principal : Thermopompe (Électricité)
Chauffage auxiliaire : Aucun
Située à moins de 305 m (1 000 pieds) d'un poteau d'incendie et à moins de 8 km (5 milles) de la caserne de pompiers

• Créancier(s) hypothécaire(s) - En cas de sinistre, l'indemnité sur l'immeuble est payable à :
COMPUTERSHARE TRUST COMPANY OF CANADA
2300-145 KING, TORONTO ON M5H 1J8

MULTI-CHOIX DES PROPRIÉTAIRES (FORMULE GÉNÉRALE) – Formule 1203f8

PROTECTIONS	MONTANT	PRIME
– Franchise 1 000 \$ par sinistre		Incluse
– Protection contre l'inflation		Incluse
– Montant de garantie unique	944 000 \$	Incluse
Le montant de garantie du bâtiment d'habitation est établi à 472 000 \$		
Modalités de règlement		Incluse
– Coût de réparation ou de reconstruction bonifié sans déduction pour la dépréciation – Bâtiment d'habitation		Incluse
– Coût de réparation ou de remplacement sans déduction pour la dépréciation - Biens meubles		Incluse

Suite au verso

Fait par l'Assureur à Québec le 30 juillet 2025

Guy Lecours
VP et chef de l'exploitation

L'Unique assurances générales inc.

Prime d'assurance du risque 01

Montant de la transaction
0 \$
(excluant taxes)



POLICE D'ASSURANCE HABITATION
Assujettie aux dispositions générales
Numéro de police : [REDACTED]

E - Responsabilité civile	2 000 000 \$	Incluse
(Montant maximum payable par sinistre quel que soit le nombre de lieux assurés ou le nombre d'assurés en co-assurance)		
F - Remboursement volontaire des frais médicaux ou d'obsèques	5 000 \$	Incluse
G - Règlement volontaire des dommages matériels	1 000 \$	Incluse
H - Indemnisation volontaire des employés de maison		Incluse

PROTECTIONS ADDITIONNELLES	MONTANT	PRIME
• Incendie, explosion, fumée suite à un tremblement de terre – Formule 1263f4 - Franchise 1 000 \$		Incluse
• Dommages d'eau - Eau du sol et égouts – Formule 1270f4- Franchise 1 000 \$	40 000 \$	Incluse
• Dommages d'eau - Eau au-dessus du sol – Formule 1266f5 - Franchise 1 000 \$	Inclus	Incluse
• Bris d'entrée d'eau – Formule 1290f3 - Franchise 1 000 \$	10 000 \$	Incluse
Installation de l'entrée d'eau : 1986		
• Indemnisation sans obligation de reconstruire le bâtiment d'habitation – Formule 1295f2		Incluse
• L'Unique Assistance Juridique – Formule 1285f4		Incluse
Téléphone : Région de Québec : 416 780-9476		
Sans frais : 1 855 635-9476		
• Vol et fraude à l'identité – Formule 1286f2 - Franchise 1 000 \$	50 000 \$	Incluse

• **Avantage(s) additionnel(s) :**

• **Franchise sur vos biens à usage personnel réduite de 100 \$ en raison de votre âge**

(Certaines conditions s'appliquent). Cet avantage ne peut être cumulé à tout autre programme de réduction de franchise.

- Si, au moment du sinistre, votre voiture de tourisme et votre domicile principal sont assurés par L'Unique, vous bénéficiez d'une réduction de franchise de 150 \$, et ce, autant en assurance automobile (lors d'une collision) qu'en assurance habitation. **Cet avantage est sujet à une franchise minimale de 100 \$ en assurance automobile (lors d'une collision) et de 50 \$ en assurance habitation, et ne peut être jumelé à tout autre programme de réduction de franchise.** De plus, si les clés de votre véhicule ont été volées lors d'un vol à votre domicile principal, nous vous indemniserons à concurrence de 500 \$ pour les frais de modification ou le remplacement des serrures de(s) l'automobile(s) assurée(s) à L'Unique. Certaines conditions s'appliquent.

INFORMATIONS POUR L'ASSURÉ

• **La prime tient compte des réductions suivantes :**

- Non-fumeur et portefeuille

• La prime de la situation n'a pas été établie pour l'utilisation d'une unité de chauffage auxiliaire.

Conditions particulières

Client

EXEMPLE

Renouvellement de votre police

Numéro de police 15802572

Police en vigueur du 2025-10-17* au 2026-10-17*
Année Mois Jour Année Mois Jour
exclusivement (à 0 h 01, heure normale à l'adresse indiquée ci-contre.)

Assujettie aux Dispositions générales

Emplacement 03 : Perspective habitation, propriétaire occupant

Assuré(s)

Adresse

Description

- Habitation principale occupée par l'assuré
- Chauffage électrique
- Autre source de chaleur : Aucun
- Année de la toiture : 2019
- Revêtement de la toiture : Métal
- À moins de 300 mètres d'une borne-fontaine
- Tous les résidents de cet emplacement sont non-fumeurs (voir « Clauses complémentaires » page 3)
- Avis - Absence prolongée : si vous êtes absents de votre habitation pour plus de 30 jours consécutifs ou si votre habitation devient vacante, il est important de nous en informer afin d'analyser vos besoins d'assurance.
- Créancier(s) hypothécaire (s) - Clause type relative aux garanties hypothécaires incluse : C.D DU NORD DE L'ISLET 339, BOULEVARD NILUS-LECLERC L'ISLET (0815-20124)
- 1 logis
- Construit en 2019
- 2.5 étages

Franchise

1 000 \$

Franchise pour l'avenant Dommages d'eau – eau du sol et égouts (excluant l'inondation causée par le débordement d'une étendue d'eau) : 1 000 \$ (applicable en tout temps).

Franchise pour l'avenant Inondation causée par le débordement d'une étendue d'eau : 1 000 \$ (applicable en tout temps).

Garanties

Montant d'assurance

Prime

Garanties pour les dommages aux biens

Montant global pour A, B, C et D	1 157 000 \$	708 \$
A - Bâtiment d'habitation (578 500 \$)		incluse
B - Dépendances		incluse
C - Biens meubles (contenu)		incluse
Coût de réparation ou de remplacement des Biens meubles		incluse
D - Frais de subsistance supplémentaires et valeur locative		incluse
- Augmentation liée à l'inflation		incluse
- Limitation du montant payable pour certains biens de la Garantie C - Biens meubles (contenu) (avenant 38)		20 \$
- Frais de subsistance supplémentaires et perte de la valeur locative (avenant 41)		incluse
Ordre d'évacuation - couvert 30 jours		
- Incendie, explosion et fumée à la suite d'un tremblement de terre (excluant tout autre dommage) (avenant 22b)		incluse
- Coût de réparation ou de reconstruction garanti (avenant 17)		incluse

Suite au verso →

Numéro de police

Emplacement 03

(suite)

Garanties	Montant d'assurance	Prime
- Coût de reconstruction sans obligation de reconstruire en cas de perte totale (avenant 50)		incluse
- Dommages d'eau - eau au-dessus du sol et poids de la neige, de la glace ou d'un mélange de pluie, de neige ou de glace (avenant 42)		19 \$
- Dommages d'eau - eau du sol et égouts (excluant l'inondation causée par le débordement d'une étendue d'eau) (avenant 16c)	50 000 \$	114 \$
- Inondation causée par le débordement d'une étendue d'eau (avenant 16d)	50 000 \$	incluse
- Bris d'entrée d'eau (avenant 51)	10 000 \$	20 \$
Garanties pour la Responsabilité civile		
E - Responsabilité civile	2 000 000 \$	incluse
F - Remboursement volontaire des frais médicaux ou d'obsèques	5 000 \$	incluse
G - Règlement volontaire des dommages matériels	1 000 \$	incluse
H - Indemnisation volontaire des employés de maison		incluse
Garanties pour les dommages aux biens et pour la Responsabilité civile		
- Exclusion des maladies transmissibles (avenant 80)		incluse
- Exclusion des cyberrisques et des données (avenant 82)		incluse

Important

Autre(s) avenant(s) présent(s) :

- Modification aux modalités de règlement en cas de dommages causés à la toiture par le vent ou la grêle (avenant 53)

Pour votre information, nous vous rappelons que votre contrat d'assurance ne couvre pas, notamment :

- le tremblement de terre sauf l'incendie, l'explosion ou la fumée en résultant

Prime pour cet emplacement (taxes en sus)	881 \$
Prime totale pour cette police (taxe en sus)	881 \$

Puisque vous détenez aussi une assurance auto avec nous, cette prime inclut le rabais « Double contrat ».

EXEMPLE

PROMUTUEL
ASSURANCE
DU ST-LAURENT AUX APPALACHES

48 boul. Taschereau
La Prairie QC J5R 6C1

N° de police :



Le 4 août 2025

VOTRE CONFIRMATION DE PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES PRÉAUTORISÉS

VOTRE COURTIER

Courtika assurances inc.
450 372-5801 / 1 800 667-4249
Mode de rémunération : Commission

DURÉE DU CONTRAT

Du 2025-10-03 au 2026-10-03

PROMUTUEL
ASSURANCE

VOTRE POLICE D'ASSURANCE HABITATION
N° de police :



RESPONSABILITÉ CIVILE ET AUTRES GARANTIES

Cette section indique votre couverture en responsabilité civile pour l'ensemble des emplacements mentionnés au contrat, lesquels incluent notamment les embarcations, les activités professionnelles et autres garanties qui sont spécifiquement indiquées, s'il y a lieu.

FORMULAIRE(S)	ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE	MONTANTS D'ASSURANCE	PRIMES D'ASSURANCE
5001-08	Responsabilité civile incluant responsabilité locative étendue Garantie E - Responsabilité civile Garantie F - Remboursement volontaire des frais médicaux ou d'obèques Garantie G - Règlement volontaire des dommages matériels Garantie H - Indemnisation volontaire des employés de maison	2 000 000 \$ 5 000 \$ 1 000 \$	149 \$
5001-08	Dispositions et conventions de la police		

EXEMPLE



TD Assurance
Meloche Monnex

Le 1 mai 2026

Meloche Monnex
assurance et services
financiers inc.
Agence en assurance de
dommages
50 Place Crémazie Ouest
12e étage
Montréal, QC H2P 1B6
1-800-361-3821
Télec. : 1-866-887-6575
www.tdassurance.com/affinité

[REDACTED]

Numéro de police : [REDACTED]
Numéro de compte : [REDACTED]
Assureur : Sécurité Nationale compagnie d'assurance
Appartenance ou association à un groupe : Les diplômés de l'Université Laval

Confirmation de la protection pour [REDACTED]

Bonjour,

Nous sommes heureux de vous compter parmi nos clients et nous nous faisons un devoir de vous informer de tout ce qui concerne vos protections d'assurance. Notre objectif est de toujours vous offrir un service à la clientèle exceptionnel.

Nous avons le plaisir de confirmer que Maëlys Paradis-Briere est couvert à titre d'assuré dans votre police d'assurance habitation. Ainsi, Maëlys Paradis-Briere bénéficie de la couverture de votre police à titre de personne à charge (la vôtre ou celle de votre conjoint ou conjointe) vivant temporairement à une autre adresse pour ses études, à condition que son statut de personne à charge ne change pas, et que l'adresse inscrite dans votre police demeure celle de votre résidence principale.

La protection suivante couvre l'adresse ci-dessous :

Limite au titre de l'assurance responsabilité civile : 2 000 000 \$

Adresse : 240 Rue Terrill ,Sherbrooke,Quebec- J1E 3B1

Des questions? On est prêts pour vous.

Nous apprécions votre clientèle et votre satisfaction nous tient à coeur. Pour obtenir de l'aide ou des réponses à vos questions, vous pouvez ouvrir une session sur notre portail en ligne, MonAssurance, à l'adresse tdassurance.com/monassurance, où vous pouvez apporter des modifications à votre police, à vos paiements et à vos coordonnées en toute commodité, et même clavarder avec l'un de nos conseillers. Vous pouvez aussi nous appeler au 1-800-361-3821. Nos bureaux sont ouverts de 8 h à 20 h du lundi au vendredi et de 9 h à 16 h le samedi. Au plaisir de continuer à vous servir.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

Kristen Gill
Vice-présidente,
Assurances générales